

QUE SONT NOS ANCÊTRES NOBLES DEVENUS...

Par Marie BARDET (CGHAV – 1856)

Dans cet article, je voudrais attirer l'attention sur une simple constatation. Si j'en crois les crayons généalogiques des adhérents et le contenu de certaines questions et réponses, je partage avec beaucoup d'autres le fait de posséder quelques branches nobles dans ma généalogie.

Le chaînon de l'ombre

La présence de ces ancêtres inattendus dans des lignées de laboureurs ou de marchands de bourgs ruraux confirme s'il est encore nécessaire la pratique adoptée par les familles de la noblesse du Haut Pays qui voulait que l'on marie quelques unes de leurs filles légitimes en-dessous de leur condition, sans doute faute d'autres partis ou parce qu'on ne pouvait faire autrement sans répondant financier ou bien tout simplement pour s'en débarrasser et protéger ainsi le patrimoine de l'héritier. En trois générations, il ne reste aucun souvenir de l'origine nobiliaire de ces femmes.

Je me suis souvent interrogée sur leur destin et sur ce qu'elles en pensaient.

Eh bien, et c'est là où je voulais en venir : les alliances bien réelles, celles des filles ou dans une moindre mesure celles de certains cadets, ont été inscrites sur les registres paroissiaux, firent l'objet de contrats de mariage, mais n'apparaissent nulle part dans les généalogies des lignées en question ce qui se conçoit parfaitement sous l'Ancien Régime mais y compris – et c'est le plus surprenant – dans celles dressées actuellement.

Ignorance ? Cela paraît peu probable car ces unions ont laissé forcément quelques traces dans les archives de familles. Désintéret volontaire ? On ne sait...

Voilà pourquoi j'appelle ces alliances les chaînons de l'ombre, unions dont on s'est sans doute délibérément détourné parce qu'elles étaient autant de signe de dérogeance.

Ce qui peut se comprendre dans un royaume où la noblesse occupait la seconde place dans l'ordre de la société devient difficilement compréhensible de nos jours. En effet, il est bien surprenant de constater que les manuels de généalogie sont complètement muets sur ce cas de figure dont la fréquence n'a rien d'exceptionnel.

À ma connaissance, seul Jean-Louis BEAUCARNOT a consacré à ce problème quelques articles (« Généalogie : descendre de Saint Louis », in « Le Figaro » du jeudi 13.10.1983), notamment un très concret dans sa chronique méthodologique régulière : « À vos arbres ! Prêts ? Partez ! », éditée dans « La revue française de généalogie », n° 117 de août-septembre 1998 intitulé « Descendre de Charlemagne, c'est possible ».

Pourquoi s'astreindre à appliquer à notre époque une généalogie aux règles strictes et figées héritées de l'Ancien Régime, conduite par le seul ancêtre agnatique alors qu'en France, il n'y a plus d'enjeux ni sociaux ni politiques sur la question, mais seulement un désir de retrouver l'ensemble de nos racines ?

Pourquoi la présence de ces ancêtres n'est-elle pas évoquée comme une éventualité possible au même titre que celle des familles protestantes, celles des ancêtres étrangers ou bien des enfants naturels et ceux abandonnés, toutes matières qui ne manquent jamais, dans ces ouvrages, de faire quelques chapitres ?

Est-ce par désintéret des auteurs ? Pourtant chaque généalogiste a pu constater à quel point la position sociale d'une génération à l'autre est mouvante voire fragile. Signaler ces aléas et tenter de les expliquer devraient à mon sens être une partie intégrante du travail de recherche et de synthèse que nous élaborons au fil de nos relevés généalogiques.

Résultat : les amateurs que nous sommes doivent tout simplement se débrouiller seuls.

Seuls en effet, nous le sommes. Avez-vous remarqué comme il est aisé de dire « *je descends d'une lignée de maréchaux-ferrants depuis le XVII^e siècle* », ce qui n'est pourtant pas si courant ? Les regards se font intéressés, on vous questionne, on vous écoute on vous signale tel autre patronyme...

Essayez de dire que vous descendez des MERCOEUR ou que votre ancêtre était le frère du chancelier Antoine DUPRAT. On ne vous écouterait pas sans un air d'incrédulité totale, voire d'ironie sarcastique qui vous ferait, pour un peu, passer pour un mythomane.

Il y a comme une inconvenance, une outrecuidance à se rattacher à ces lignées d'aristocrates d'autant plus que l'alliance qui nous y mène et dont on a la preuve n'apparaît nulle part dans les généalogies officielles.

Et pourtant...

Pourtant la signalisation des quelques ouvrages, des sources notariales, des chartriers ou autres permettant l'accès aux instruments de travail que nécessite l'étude de ces familles serait fort utile et lancerait enfin un pont entre ces deux mondes, sociologiquement, mais aussi archivistiquement différents, car il est évident que le XVII^e siècle atteint, les registres paroissiaux comme le contrôle des actes ne sont plus d'aucun secours.

Les documents d'archives dont on alors besoin et qu'il faut apprendre à connaître et à utiliser, changent, se font plus difficiles à identifier, à lire mais aussi nettement plus ardues à comprendre et à interpréter sans compter la barrière que constitue l'emploi de la langue latine.

En parler sans complexe permettrait ainsi les échanges d'informations dans l'optique – pourquoi pas ? – d'élaborer un fichier original qui établirait des filiations jusqu'à nos jours mais qui permettrait aussi de connaître celles qui n'ont pu se perpétuer et qui se sont totalement éteintes, faute de descendants ou de descendantes.

Je suis persuadée qu'un tel fichier rendrait les plus grands services dans notre quête généalogique tout en rompant le lourd silence qui entoure ce sujet.

Pour illustrer mon propos, je prendrais deux exemples ponctuels pris dans les familles de CONQUANS et de GAUSSERAND, familles par ailleurs apparentées. Le troisième concerne la famille de LASTIC. Je les verse au dossier.

Les de CONQUANS, de GAUSSERAND, les BOURG

Ces deux exemples sont pris dans ma propre généalogie. Dans le premier cas, on remarque une succession féminine concernant ma famille sur 7 générations ce qui a certainement favorisé le basculement social de cette branche.

Cela illustre parfaitement ce que je tiens à dire. Les branches quercynaises et rouergates de la famille de CONQUANS ont fait assez récemment l'objet d'études généalogiques poussées dans les ouvrages qui suivent :

- REMACLE (in « Dictionnaire Généalogique des anciennes familles d'Auvergne », article SAINT CIRGUES) n'en fait pas mention sinon pour signaler l'alliance de Guérin de CONQUANS avec Louise de SAINT GIRGUES en 1531,
- Georges THONNAT, « Documents généalogiques et historiques sur les familles nobles et notables du Haut-Quercy », 1977, Cahors,
- H. de BARRAU, « Documents historiques et généalogiques du Rouergue »,
- Baron de BONNAFOS, « Notice historique sur le château de Lamothe, commune de Calvinet (Cantal), 1322-1910 », Aurillac.

Georges THONNAT donne le nom de 9 enfants issus du mariage de Pierre Béranger de CONQUANS et de Louyse de SÉGUY mariés en 1663, habitant au repaire de la Moréthie sur la paroisse de Marcolès. Puis il cite Isabelle de CONQUANS née le 24.03.1677 et qui est dite décédée quelques années après le 29.08.1681.

Pourquoi la liste est-elle incomplète ? Fausse information ? Déduction hâtive et malheureuse, présence d'une seconde Isabelle ? Car une Isabelle de CONQUANS née vers 1680 (Sosa 639) a été mariée à Hugues BOURG (Sosa 638) lequel vivait dans le hameau de Lascombes de Leynhac. Sa belle-famille ne pouvait pas ignorer l'existence de ce gendre d'autant que la mère de ce dernier était Jeanne de GAUSSERAND (Sosa 1277), fille de Guy et de Marie de PELLAMOURGUE (Sosa 2556) du château de la Mothe alors paroisse de Mourjou.

Si le baron de BONNAFOS, dans la brochure qu'il consacra à ce château, évoque Guy de GAUSSERAND et sa femme et certains de leurs enfants dont une par ailleurs épousa un de CONQUANS cité par G. THONNAT, il reste muet sur Jeanne.

Or Hugues BOURG père (Sosa 1276) était comme son aïeul conseiller du roi et élu dans l'élection d'Aurillac, mais aussi fort riche comme l'atteste son inventaire après décès de 1692. Ce document énumère à côté d'actes de prêts, de ventes, de quittances concernant les notables et quelques laboureurs de la région, quelques papiers privés dont entre autres, le testament d'Anne d'OMPS (Sosa 5109) épouse en 1594 de François de GAUSSERAND (Sosa 5108), père de Guy, également citée par M. DE BONNAFOS. Hugues BOURG maria en outre ses filles avec la noblesse des environs (VERDELON, SÉNÉZERGUES...). Aucune des généalogies imprimées n'a cependant jugé utile d'évoquer cette alliance avec la famille BOURG. Aucun pont hors les minutes notariales et dans une moindre mesure les registres paroissiaux ne permettent au travers de la documentation dont on dispose de la relier aux deux premières.

Une descendance d'Isabelle de CONQUANS

- 1278-1279 Pierre Béranger de CONQUANS ° vers 1630 + 16.04.1680 x 1663 Louise de SÉGUY
- 639-638 Isabelle de CONQUANS, ° vers 1680 x 03.09.1709 Leynhac (15) Hugues BOURG, ° vers 1679
- 319-318 Françoise BOURG ° 21.08.1712 + 19.06.1762 x 03.09.1739 Leynhac François BOISSIERES ° vers 1695
- 159-158 Marie Gabrielle BOISSIERES ° 15.09.1740 + 29.04.1812 x 06.02.1758 Marcolès Guillaume BOUSSAROQUE ° 05.05.1727 + 07.05.1799
- 79-78 Anne BOUSSAROQUE ° 27.10.1761 + 06.11.1821 x 09.02.1790 Leynhac Vincent MAYONOBÉ ° 30.12.1762 + 01.04.1845
- 39-38 Marie MAYONOBÉ ° 07.01.1803 + 19.12.1858 x 21.02.1829 Leynhac Pierre CASSAGNE ° 18.10.1800 + 12.10.1874
- 19-18 Jeanne CASSAGNE ° 04.02.1842 x 04.10.1869 Aurillac (15) Jean REGNIER ° 01.11.1841
- 9-8 Jeanne Angèle REGNIER ° 02.06.1870 + 12.08.1949 x 26.01.1895 Aurillac Pierre BARDET ° 17.11.1871 + 19.05.1955
- 4-5 Louis BARDET ° 01.11.1895 + 11.01.1957 x 17.12.1921 Orléans (45) Jeanne DOMMERGUES ° 17.01.1893 + 08.03.1964
- 2-3 Pierre René Antoine BARDET ° 25.12.1922 x 12.04.1950 Orléans Jeanne Françoise Marie CAPLAN ° 08.12.1926
- 1 Marie BARDET ° 13.03.1954

Une descendance de Guy de GAUSSERAND

- 2254-2255 Guy de GAUSSERAND + avant 1651 x Marie de PELLAMOURGUES
- 1277-1276 Jeanne de GAUSSERAND x Hugues BOURG ° vers 1639 + 07.1692
- 638-639 Hugues BOURG, ° vers 1679 x 03.09.1709 Leynhac (15) Isabelle de CONQUANS ° vers 1680

Je soumetts un autre exemple pris hors de ma généalogie. Il s'agit de la famille de LASTIC, famille très connue en Auvergne à laquelle un ouvrage a été consacré par un de ses membres il y a déjà quelques décennies. Les archives de la famille de LASTIC ont été microfilmées pour être déposées aux Archives Nationales sous la cote 225 Mi 1 à 4 : « Inventaire des archives de la famille de LASTIC, conservées au château de Parentignat (Puy de Dôme) 1161-1834 ». Elles ont été, m'a-t-on dit, classées monument historique, c'est dire leur importance. Dans l'ouvrage cité ci-dessus, il n'est fait mention de Louis de LASTIC, seigneur de Lagrange que dans une note dans laquelle on évoque son existence sans pour autant être réellement affirmatif.

Une descendance d'Annet II de LASTIC

- Annet II de LASTIX ° 1609 + vers 1688 x Marie de LA VOLPILIERE
- Louis de LASTIC, seigneur de Lagrange, x avant 1691 Cécile de GALAUBA + 08.05.1740

- Jeanne de LASTIC ° 16.05.1707 x 28.01.1738 Montsalvy (15) Antoine ICARD + avant 1754
- Cécile ICARD ° 19.01.1739 x 07.1754 Montsalvy Joseph BOULDOYRE + après 1783
- Marie BOULDOYRE ° 11.09.1773 x 30 ventôse an VI Montsalvy Joseph REGIMBEAU ° 25.03.1769 + 06.03.1823
- Raymond REGIMBEAU ° 21 ventôse an VII + 24.03.1862 x 26.08.1835 Carlat (15) Catherine POIGNÉ ° 13 floréal an XI

- Jean REGIMBEAU ° 05.08.1836 x 11.04.1865 sans doute Mur de Barrès Marie TREPSAT ° vers 1836 + 20.01.1902
 - Catherine REGIMBEAU ° 10.06.1871 + 14.08.1956 x 28.10.1897 Carlat Pierre Jean DAUDÉ ° 06.03.1862
- Cette filiation se poursuit jusqu'à nos jours.
J'ai encore dans mes dossiers beaucoup d'autres cas identiques relevés au cours de mes recherches. Je suis bien évidemment prête à les partager avec ceux que cela intéressent.

QUELQUES AUTRES CAS DE MARIAGES ENTRE LES DEUX ORDRES

par Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

L'article de Mme BARDET devrait certainement, dans les prochains numéros, susciter de nombreux commentaires de la part des généalogistes du CGHAV, et alimenter les pages de la revue...

Sans préjuger des motifs qui omettent dans de nombreuses généalogies ces alliances (mésalliances ?) entre noblesse et tiers-état, chacun a probablement en effet découvert, au fil de ses recherches personnelles, ou de dépouillement systématiques d'archives, de tels exemples.

Outre un renvoi à mon article sur la maison de L'HOSPITAL (n° 83 pages 37 à 39), ou encore celui de Thierry REMUZON sur le mariage de Jean de PONS et de sa servante Jacquette BERON (n° 88 page 102), je donnerai ci-dessous deux exemples de la région d'Arlanc.

À Mayres et Arlanc

La maison de BONNEVILLE est issue de la maison de CHAPTEUIL (ou de CHAPTEUIL-FAY), l'une des plus anciennes du Velay (même sans suivre BOUDHON-LASHERMES qui la fait remonter à Saint Ursin, évêque de Bourges au IIIe siècle, héritier en toute simplicité des rois celtiques du Velay et des rois grecs de Pergame !). Elle s'est divisée en deux rameaux principaux. Le cadet, celui des BONNEVILLE de VALARD s'est installé à Mayres au début du XVIIe siècle puis Arlanc.

Le dernier rejeton de cette famille, Vincent de BONNEVILLE de VALARD est + à Marsac le 26.01.1803, sans héritier de son mariage avec Louise de LA ROCQUE.

Son unique sœur, Vitale Marie, ° le 16.09.1739 à Arlanc et décédée dans cette même ville le 01.12.1779, y avait épousé le 26.01.1762 Vital BREVIÈRE ° 1736 + 08.04.1774, toujours à Arlanc, d'une famille de marchands. Nombres de familles arlancoises (dont les ancêtres de mes neveux) sont issues de ce mariage.

Cette union est indiquée par REMACLE dans la généalogie des BONNEVILLE (elle ne remontait guère qu'à plus d'un siècle et demi lorsqu'il a rassemblé ses notes), la suivante est totalement méconnue...

À Doranges

La maison de VERGEZAC est issue de Pierre de FAYET, seigneur de Vergezac dans le Velay, cité en 1236.

Jean de VERGEZAC, + après 1618 (date de son testament) eut 7 enfants légitimes de son mariage avec Antoinette de SAINT HAON, et un bâtard légitimé. Celui-ci, un autre Jean, élevé avec ses frères et + le 15.10.1640 eut de son union le 14.04.1618 (cm) avec Dauphine de BERTRAND une nombreuse descendance. Celle-ci est toujours représentée de nos jours par Michel de VERGEZAC (CGHAV – 1731), qui m'a transmis toutes ces informations (avec beaucoup d'autres, qu'il en soit encore remercié !), alors que la descendance mâle des 4 fils légitimes de Jean de VERGEZAC et Antoinette de SAINT HAON s'est éteinte au début du XVIIIe siècle...

L'un des fils de Jean de VERGEZAC et Dauphine de BERTRAND, Christophe quitta le Velay et s'installa à Doranges par son mariage (cm le 06.02.1664) Jeanne DOUVRELEUR, d'une très nombreuse famille bourgeoise d'Arlanc.

Décédé peu après 1671 semble-t-il, Jean de VERGEZAC laissait de son mariage 4 enfants en très bas âge, Alexandre (+ en 1751 à Chassignolles), Joseph (+ après 1702), Robert (mort jeune semble-t-il), et Françoise (+ après 1726). Leur mère se remaria avec Claude de CHEMINADES, seigneur de Scis à Doranges, qui recueillit les enfants du premier lit.

Il est probable que Christophe de VERGEZAC, cadet désargenté parti à l'aventure, n'avait pas laissé un grand héritage, et qu'il faut y voir la raison qui amena le mariage de l'unique fille, Françoise, avec un simple laboureur de Doranges, Jean VERNET, en 1685 (date indiquée par Michel de VERGEZAC).

En fait, Jean VERNET était issu d'une des branches les plus fortunées de cette très nombreuse famille (ou tribu ?) de Doranges. L'un de ses cousins germains sera curé de St Sauveur au début du XVIIIe siècle, et lui-même était fermier des biens possédés par l'abbaye de la Chaise-Dieu à Doranges. Il y a une certaine logique à ce que Claude de CHEMINADES ait pensé à un de ses voisins très proches pour caser sa belle-fille...

Le décès le 26.12.1704 à Doranges de Jean VERNET encore jeune amoindrit le patrimoine familial : le cadet de Jean VERNET et de demoiselle Françoise de VERGEZAC, Georges VERNET ° le 07.04.1703 à Doranges, ne sera qu'un simple journalier illettré.

Les descendants de Georges VERNET sont évidemment très nombreux, dont l'auteur de cet article.